



Section des Diablerets du Club Alpin Suisse CAS, Lausanne Procès-verbal de l'Assemblée générale de printemps du 30.04.2025

Note :

Le format suivant a été utilisé lors de cette Assemblée générale (AG), en 3 parties :

- Partie 1, dès 18h30 : AG formelle, format court allant à l'essentiel.
- Partie 2, dès 19h30 : tables des commissions et groupes, échanges informels.
- Partie 3, dès 20h00 : apéro-dîatoire

Ce procès-verbal (PV) se concentre sur la partie 1.

En préambule, le président du comité de la section Nicolas Shelton remercie Emilie Lambelet, Kilian Casagrande et Danielle Ruegsegger qui font le service au bar ce soir.

Le bar est ouvert !



Bienvenue !



**Merci à nos volontaires pour ce soir:
Emilie, Danielle, Kilian**

AG de printemps 2025

30 avril 2025

1

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 20 novembre 2024

Nicolas Shelton ouvre l'assemblée à 18h40 par les salutations d'usage.

Compliments et gratitude

Le président remercie les membres présents de l'intérêt qu'ils manifestent ainsi à la vie du club. Il salut particulièrement les représentants des sous-sections de Vallorbe, Château d'Oex, Morges et Payerne.

Il se félicite de voir des anciens et des nouveaux parmi les nombreux participants, et d'avoir de bonnes nouvelles à annoncer. Il remercie notamment Didier Mangin, Diablotin 2024, pour sa présence, il est venu de Zug pour l'AG.

Excusés

Le président présente la liste des personnes excusées pour cette AG :

Accueil

Membres excusés

- Eric Baudier
- Daniela Burnand
- Thierry Burnand
- Marie-Pierre Chappalley
- Simone Eperon Locher
- Jean-Paul Gruaz
- Dominique Nolens
- Didier Perretten
- Sylvie Piquilloud

Décès

Au cours des mois passés, le comité a appris avec tristesse le décès des membres suivants :

Accueil

Membres décédés depuis le 20 novembre 2024 (dernière AG)

Luzius Auer, Lausanne	Beatrice Monnet-Heer, Lausanne
Luc-François Bonnard, Lausanne	Claude Putallaz, Lausanne
Hédayath Chahidi, Lausanne	Daniel Rey, Lausanne
Yves Chereau, Lausanne	Jean-Pierre Vuille, Lausanne
Pierre Gerber-Steffen, Payerne	Hans Woodtli, Lausanne
Annick Grobéty, Payerne	
Maurice Laffely, Vallorbe	
Jean-Pierre Lecoultre, Lausanne	
Anne-Marie Longet, Lausanne	

Note : Cette liste contient les membres décédés de la section lausannoise et des sous-sections.

La section adresse ses très sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil et les assure de toute sa sympathie. Pour honorer la mémoire des membres disparus, l'assemblée observe un moment de silence.

Quorum et désignation des scrutateurs

Le président invite les participants à compléter la liste de présence. Le quorum étant atteint (103 membres avec droit de vote ont complété la liste de présence), l'assemblée peut valablement délibérer.

Pour cette AG, le président souhaite proposer une nouvelle approche : faire sans scrutateur, dans l'hypothèse où les votes donneront lieu à des majorités très claires. En cas de votes disputés, des scrutateurs seront nommés.

Le président présente le format de la soirée :

Accueil

Format de l'AG

18h30-19h30: AG formelle, allant à l'essentiel



19h30-20h30: Tables des commissions et groupes



20h00-22h00: Apéro-dîatoire & célébration de la vie du club



Adoption de l'ordre du jour (OJ)

Pour rappel, l'OJ (ordre du jour) de l'AG de ce soir et les comptes 2024 révisés soumis au vote sont disponibles depuis plus d'un mois sur le site internet, conformément aux statuts (<https://cas-diablerets.ch/documents-de-references/>). Cela a été annoncé dans le dernier *Passion Montagne* (No 2 2025, paru début mars 2025).

De plus, des copies de l'OJ et des comptes 2024 révisés sont disponibles dans la salle.

1. Ordre du jour

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 20 novembre 2024 (décisionnel)
2. Discussion et approbation du rapport 2024 du président de la section (décisionnel)
3. Informations de certaines commissions, groupes et sous-sections. Approbation de leurs rapports (décisionnel)
4. Présentation et approbation des comptes 2024 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision Révica Sàrl. Vote de la décharge au comité (décisionnel)
5. Futur du bivouac de Mittelaletsch (décisionnel)
6. Informations du comité sur les initiatives et projets en cours (informatif)
7. Elections aux commissions (décisionnel)
8. Divers et propositions individuelles. Les propositions individuelles doivent parvenir au comité 10 jours avant l'assemblée générale.

Nicolas Shelton annonce qu'aucune proposition individuelle n'a été reçue.

Le président demande à l'AG de voter sur le point : *l'AG accepte-t-elle l'OJ?* L'AG vote oui à l'unanimité, et **l'OJ est donc adopté.**

Adoption du procès-verbal de l'AG du 20 nov. 2024

Le PV de l'Assemblée générale d'automne 2024 a été publié sur le site web de la section en janvier 2025, comme annoncé dans *Passion Montagne*. Aucune remarque n'est formulée en séance quant à son contenu.

Le président demande à l'AG de voter sur le point : *l'AG accepte-t-elle le procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 novembre 2025?*

L'AG vote oui à l'unanimité, et **le PV est donc adopté.**

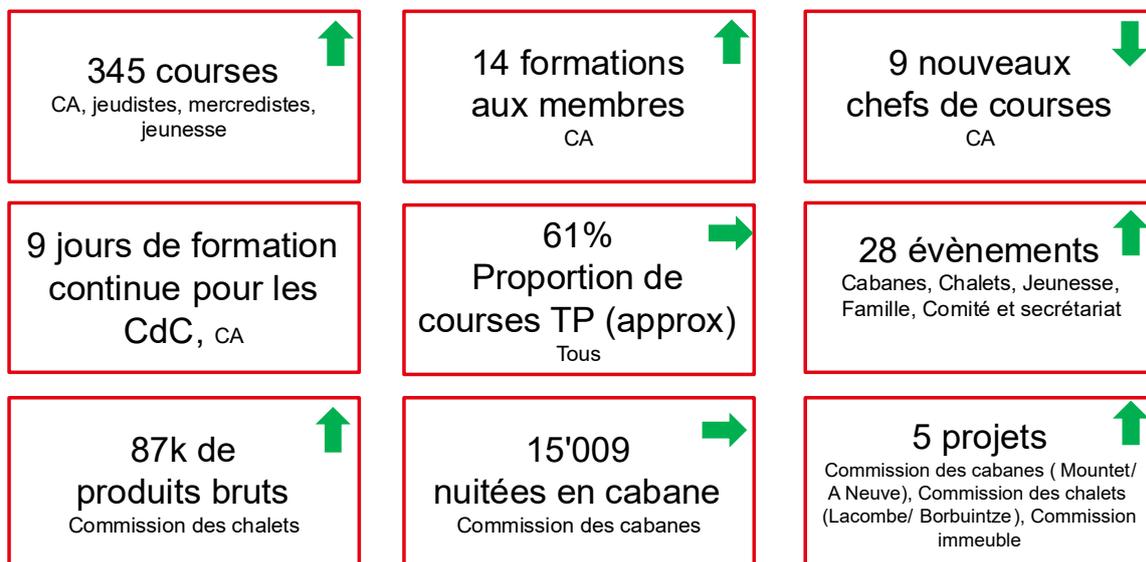
2. Discussion et approbation du rapport 2024 du président de la section.

Nicolas Shelton, président de la section, évoque succinctement le rapport annuel 2024 de la présidence de la section, qu'il est possible de consulter sur le site web de la section. Il est aussi disponible en annexe (A) de ce PV. Ce rapport rappelle les faits marquants de l'année 2024 tels que rapportés par les présidents des commissions et groupes dans leurs rapports respectifs.

Nicolas Shelton présente quelques chiffres illustrant la vie du club :

2. Rapport 2024 du président de la section

Les activités du club en chiffres



AG de printemps 2025

30 avril 2025

10

Note concernant la proportion de courses en transports publics mentionnée sur ce dia : elle est calculée en prenant en comptes les activités gérées dans go2top, ainsi que celles des Mercredistes, des Jeudistes et de la jeunesse. Cette proportion est une estimation, les informations précises n'étant pas toujours disponibles (par exemple on a pris en compte les courses prévues en TP lors de la planification de l'activité lorsque l'information sur l'utilisation des TP lors de la course qui a effectivement eu lieu n'est pas disponible. Il peut y avoir des différences lorsque la course effectivement réalisée n'est pas celle initialement prévue).

Concernant la formation au sein du club, Nicolas Shelton remercie Marc Gilgen qui remet cette année la très populaire formation d'initiation à l'alpinisme à Manu Anex, après en avoir été le responsable pendant 15 ans.

Le comité souhaite développer encore le nombre d'événements à l'avenir, en cohérence avec les retours reçus des présidents de commissions et groupes.

En conclusion, Nicolas Shelton remercie tous ceux qui ont contribué à l'activité de la section en 2024. Les participants à l'AG applaudissent tous les bénévoles impliqués.

3. Rapport 2024 et informations des commissions, groupes, et sous-sections

Le président rappelle que tous les rapports reçus sont publiés sur le site web de la section.

3. Informations de certaines commissions, groupes et sous-sections

Approbation de leurs rapports

Commissions

Alpages - Pierre Aubert
Alpinisme – Geneviève Perrenoud
Archives – Michael Hertig
Bibliothèque - Catherine Strahm
Buvette/Bar - JC Rossand
Cabanes - Antoine Weber
Chalets - Alain Détraz
Communication – Coraline Godelle
Environnement – Marine Decrey
Immeuble – Anne-Claire Schwab
Jeunesse - Arthur Bucher

Groupes

Mercredistes – Pierre Curchod
Jeudistes - Horst Schaaf
Photographes – Fabrice Ducrest

Sous-sections

Château-d'Oex - Marie-Pierre Chappalley
Morges – Eric Baudier
Payerne – Sylvie Piquilloud
Vallorbe - Frédéric Nicod

Note: les président(e)s listés ici sont ceux de l'année 2024



Nicolas Shelton demande aux président(e)s et représentants des groupes, commissions, ainsi qu'aux représentants des sous-sections présents ce soir, s'ils souhaitent prendre la parole. Aucun d'entre eux ne le demande.

Nicolas Shelton remercie tous les responsables pour leur action et leur dévouement. Il demande à l'assistance s'il y a des questions sur le contenu de ces rapports.

Les rapports des commissions et groupes ainsi que le rapport 2024 de la présidence de la section sont soumis à l'approbation de l'AG. **Celle-ci les approuve à l'unanimité.**

4. Présentation et approbation des comptes 2024 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision Révica Sàrl

Comptes 2024 et rapport du trésorier

André Simon, trésorier du comité de la section, présente les comptes 2024 de la section. Ces comptes ont été acceptés par le comité lors de sa séance du 06.03.2025, et validés par un réviseur professionnel.

4. Présentation et approbation des comptes 2024 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision Révica Sàrl

Principes comptables:

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Les comptes ont été contrôlés par notre réviseur Jérémy Geinoz (REVICA).

REVICA Sàrl

Société fiduciaire - Ch. Espérance 4 - 1023 Crissier - Tél. 021 632 50 95 - Fax 021 635 35 24

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Organe suprême de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse CAS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse CAS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attirons votre attention sur les exigences légales de qualification et d'indépendance. Un collaborateur de notre réseau a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Crissier, le 17 mars 2025
JG

Revica Sàrl

Jérémy Geinoz
réviseur agréé
réviseur responsable

Annexes : - comptes annuels

André Simon présente tout d'abord un résumé des points essentiels à retenir concernant les comptes 2024 :

Comptes CAS Diablerets 2024 Bons, Stratégiques, Sains, Porteurs d'avenir

- **Résultat avant amortissements et charges exceptionnelles** : CHF 286'303 (baisse de 7 % par rapport à 2023)
- **Résultat après amortissements et avant allocations aux fonds** : CHF 176'067 (22 % supérieur au budget prévu)
- **Trésorerie solide** : CHF 1'622'918
- **Gestion rigoureuse des projets**

Il souligne ensuite quelques éléments clés particulièrement dignes d'intérêt :

Quelques éléments -clés (comparaison vs 2023)

Activités section	Cotisations	Cabanes	Chalets	Immeuble	Frais admin	Frais locaux	Locations salles
-11k de coûts	-7% et 4'570 membres	+15K de résultats	+33K de résultats	-30k de résultats	-16K de coûts	-1k de coûts	+12k de revenus



André Simon va ensuite dans plus de détails, et commence par présenter les produits de la section :

Produits de la section (hors immeuble, cabanes et chalets)

CHF	2024 Budget 2024		2023
Cotisations nettes	361 284	368 000	389 310
Location de salles	26 332	28 000	14 120
Recettes diverses et dons	4 550	1 000	5 667
Intérêts, produits financiers	0	0	18
Mesure de stabilisation Covid-19 pour le sport	0	0	0
Total des produits (hors produits exceptionnels)	392 166	397 000	409 115

Cotisations et produits :

- Légère baisse des cotisations malgré un effectif stable.
- Produits totaux : CHF 392'000 (stabilité confirmée).

Il présente les frais généraux et des activités de la section :

Frais généraux et activités de la section

CHF	2024	Budget 2024	2023
Frais d'administration et de secrétariat	-245 686	-243 373	-229 293
Systèmes informatiques et communication	-8 661	-8 385	-3 336
Frais de locaux	-62 056	-65 641	-61 484
Publications, manifestations	-61 956	-66 050	-72 711
Frais de la section	-378 360	-383 449	-366 823
Alpinisme + Go2top	-31 768	-32 800	-31 636
Jeunesse	-21 789	-40 550	-21 520
Environnement	-3 247	-4 500	223
Alpage	-1 440	0	5 051
Buvette	-1 782	-1 790	-1 810
Bibliothèque	-600	-750	-1 068
Archives	-1 199	-2 900	-1 416
Subsides aux groupes (hors jeunesse)	-5000	-7500	-4060
Résultat des activités de la section	-66 825	-90 790	-56 236

Frais de fonctionnement :

- En hausse (salaires + inflation, fiscalité : CHF 7'000, informatique : CHF 5'000).
- Toutefois, 1 % sous le budget grâce à une bonne gestion.

Activités de la section :

- Développement des activités jeunesse, famille et environnement.
- Fermeture du refuge des Petoudes impactant les revenus.

Il présente les résultats des bâtiments de la section (hors alpages, lesquels sont inclus dans la dia précédente) :

Cabanes – Chalets - Immeuble

CHF	2024	Budget 2024	2023
Cabanes (avant amortissements et produits exceptionnels; impôts directs inclus)	159 928	119 113	145 164
Chalets (avant amortissements et produits exceptionnels; impôts directs inclus)	57 186	23 495	24 254
Immeuble Beau-Séjour (avant amortissements et produits exceptionnels; impôts directs inclus)	122 208	169 915	152 406
Résultat des immeubles de la section (avant amortissements et produits exceptionnels)	339 322	312 523	321 825

Immeuble :

- Dépenses d'entretien supérieures à 2023 et au budget de CHF 30'000.
- Projet fenêtres terminé, garde -corps reporté à 2025.

Chalets :

- Revenus élevés : CHF 86'000 (fréquentation exceptionnelle).
- Charges en baisse.
- Travaux d'entretien terminés pour Lacombe et Borbuintze (CHF 68'000 financés par les fonds).

Cabanes :

- Baisse des recettes : -6 % (météo défavorable durant l'été).
- Charges d'exploitation réduites de 15 %.

Projets :

- Mountet : CHF 49'000.
- Trient : CHF 577'000 prélevés sur fonds propres (inclus 60k provision ferblanterie).

André Simon conclut en présentant le compte d'exploitation :

Compte d'exploitation (1/2)

CHF	2024 Budget	2024	2023
Résultat avant amortissements, produits exceptionnels, impôts et allocations aux fonds	286 303	235 284	307 880
Dissolution de fonds (cabanes)	87 881	107 506	0
Dissolution de fonds (chalets)	68 030	85 000	0
Allocations en provenance de la provision rénovation immeuble	12 200	32 300	12 200
Produits exceptionnels	168 111	224 806	12 200
Amortissements et charges exceptionnelles cabanes	-163 481	-186 321	-28 100
Amortissements et charges exceptionnelles chalets	-68 030	-85 000	0
Amortissements immeuble	-12 200	-32 349	-12 200
Amortissements	-243 711	-303 670	-40 300
Impôts	-34 636	-10 000	-27 629
Résultat après amortissements, produits exceptionnels, impôts et avant allocations aux fonds	176 067	146 420	252 151

4. Approbation des comptes 2023 de la section

30 avril 2025

18

Compte d'exploitation (2/2)

CHF	2024 Budget	2024	2023
Résultat après amortissements, produits exceptionnels, impôts et avant allocations aux fonds	176 067	146 420	252 151
Attribution/Dissolution provision rénovation immeuble	-58 000		-84 000
Attribution/Dissolution fonds des cabanes	-98 000		-140 000
Attribution/Dissolution fonds des chalets	-19 000		-26 000
Allocations aux divers fonds	-175 000	-146 000	-250 000
Résultat	1 067	420	2 151

4. Approbation des comptes 2023 de la section

30 avril 2025

19

Résultat global et Bilan

- Résultat supérieur au budget malgré une légère baisse vs 2023.
- Prélèvements sur fonds inférieurs aux prévisions grâce aux projets reportés.
- **Actif transitoire en hausse** à cause des montants attendus (subventions pour Trient).

Proposition

- Allocation du résultat aux fonds selon les valeurs d'assurance des biens (cabanes, chalets, immeuble).
- Flexibilité conservée pour ajustements futurs.

André Simon précise que les dotations listées ici sont une proposition que l'AG accepte lorsqu'elle approuve les comptes proposés. L'approche utilisée est la même que les années précédentes.

Le bilan audité de la section est disponible sur le site internet et parmi les documents mis à disposition des membres lors de l'AG.

André Simon demande à l'assistance s'il y a des questions, aucune n'est posée.

Rapport de l'organe de révision Révica Sàrl

André Simon rappelle que les comptes ont été contrôlés par le réviseur Revica conformément à la décision d'une AG antérieure.

André Simon mentionne que le réviseur n'a pas constaté d'éléments de non-conformité aux statuts ou à la loi lors de son contrôle des comptes.

Discussion et approbation des comptes 2024

André Simon met les comptes ainsi que le rapport en discussion. Il remercie toutes les personnes qui contribuent à faire fonctionner notre organisation.

Nicolas Shelton met en perspective les réserves de la section avec les frais d'entretien des différents bâtiments de la section. Les comptes 2024 illustrent que la section continue de constituer des réserves, qui seront essentielles pour faire face aux chantiers importants futurs.

Aucune question n'étant soulevée, André Simon soumet les comptes 2024 (incluant l'allocation aux fonds) ainsi que le rapport de l'organe de révision au vote de l'assemblée. **Ils sont approuvés à l'unanimité.**

L'assemblée vote ensuite la **décharge au comité pour 2024, à l'unanimité.**

5. Futur du bivouac de Mittelaletsch

Nicolas Shelton rappelle brièvement l'historique du bivouac. Il est précisé qu'un document, intitulé *Informations concernant le bivouac de Mittelaletsch.pdf* et présentant le contexte avec plus de détail, est en ligne depuis 3 semaines sur le site internet (<https://cas-diablerets.ch/documents-de-references/>).

Il présente ensuite une votation pour le futur du bivouac, ainsi qu'une recommandation de vote du comité, telles que reflétées sur la dia suivante.

5. Futur du bivouac de Mittelaletsch (décisionnel)

Contexte

- Détruit par une avalanche en 2019
- Organisation d'un concours d'architecture pour un nouveau projet (20 places, coût estimé à 700–800 kCHF)
- Obtention d'indemnité d'assurance, sans obligation de reconstruction. Montant non utilisé: env. 164 kCHF
- Mise en place d'une stratégie de planification pluriannuelle pour nos cabanes en 2023
- Priorisation des cabanes de Mountet et Orny (forte attractivité et un besoin urgent de rénovation)
- Le bivouac de Mittelaletsch est dépriorisé car moins accessible et moins fréquenté

Etat actuel et recommandation

- Un groupe de travail a structuré un dossier de reprise
- La faitière du CAS a lancé un appel à candidatures à l'ensemble des sections
- La section **Huttwil** s'est déclarée prête à reprendre le projet, potentiellement avec la section Uto, et avec le soutien de la commune de Bettmeralp et des guides locaux.

Proposition de vote: L'Assemblée générale est-elle d'accord de remettre le projet de reconstruction du bivouac, ainsi que son exploitation ultérieure, à une ou plusieurs des entités qui ont déclaré leur intérêt potentiel à la faitière du CAS début 2025 ?

Recommandation du comité: Oui



Plusieurs questions sont posées en séance :

- Est-ce que l'intention est de procéder à une donation / une cession de propriété ?
 - Il s'agit bien de remettre le projet du bivouac et son exploitation future à une entité extérieure. Le CAS-Diablerets renoncerait alors à tout droit sur le futur bivouac, et n'en serait pas propriétaire.

- Mais aucun objet n'est physiquement remis à un nouveau propriétaire, puisque le bivouac n'existe plus.
 - On ne peut même pas parler de remise à une tierce partie du droit à (re)construire le bivouac : il n'y avait pas de droit de superficie formelle pour l'ancien bivouac. Lors de sa construction, plusieurs communes avaient revendiqué le terrain sur lequel il a été construit. Toutes ces communes avaient à l'époque donné leur accord à la construction. Entre temps, il est établi que le bivouac était construit sur le territoire de la commune de Bettmeralp, mais un droit de superficie formel n'a jamais été établi. A ceci s'ajoute que le projet de reconstruction prévoit de déplacer le bivouac vs. son ancien emplacement (pour réduire l'exposition aux avalanches et chutes de pierres).
 - Il existe des inconnues administratives concernant la reconstruction, le bivouac étant situé hors zone à bâtir, qui plus est en zone protégée UNESCO. La section ne possède pas un droit à reconstruire formel. C'est seulement un projet d'architecture à ce stade. Obtenir toutes les autorisations administratives est un chemin potentiellement complexe.
 - Il y a donc tout au plus un droit moral de la section à reconstruire / continuer à opérer ce bivouac qu'elle a initialement bâti, et c'est en quelque sorte ce droit informel qui serait remis à l'entité reprenneuse.
- Est ce que le projet d'architecture lauréat du concours est repris par les reprenneurs ? Dans le cadre du transfert du projet et du bivouac, les reprenneurs pourront mettre en place le projet d'architecture tel qu'il a été défini, mais ils peuvent aussi décider de changements. Le section n'aura pas voix au chapitre concernant les décisions futures de l'entité reprenneuse.
 - Les frais du concours d'architecture seront-ils remboursés (environ CHF 70k) ? Oui dans le principe, mais de fait ces frais ont été très largement subventionnés par le CAS Central. Il y aura donc une discussion avec le CAS Central et l'entité reprenneuse sur ce point dans le détail.
 - Est-ce que l'indemnité d'assurance versée par notre assureur en compensation de la destruction du bivouac était conditionnée à la reconstruction du bivouac ? Normalement c'est en effet le cas, mais pour le bivouac de Mittelaletsch, il y a eu une négociation spécifique, et l'indemnité a été versée pour solde de tout compte, sans obligation de reconstruction.
 - Est-ce que l'indemnité d'assurance versée par notre assureur en compensation de la destruction du bivouac sera transférée à l'entité qui reprendra le projet ? Non, la section va conserver cette indemnité, et l'utilisera pour financer d'autres projets. Il y aura un retraitement fiscal, puisque la somme reçue n'est finalement pas utilisée pour la finalité bénéficiant de l'exemption d'impôt (reconstruction de l'objet détruit).
 - Y a-t-il une urgence à reconstruire le bivouac ? Il n'y a pas de réelle urgence. Il y a toutefois une demande très forte de la commune de Bettmeralp et de la société locale des guides d'avancer sur ce dossier (le bivouac est le seul point d'étape sur la voie normale de l'Aletschhorn, le 4000m local). Par ailleurs, plus la reconstruction est retardée, plus le risque d'être challengé pour obtenir l'autorisation de reconstruire en zone Unesco augmente pour le futur porteur du projet. La faitière du CAS souhaite donc voir le projet avancer. Elle souhaite aussi

autant que possible que le bivouac reste au sein du CAS (transfert vers une autre section plutôt que vers une entité externe).

Pour conclure, Nicolas Shelton rappelle que l'AG a soutenu la vision du comité de donner la priorité à la rénovation des cabanes d'Orny et de Mountet à courts et moyens termes, et donc que la reconstruction du bivouac de Mittelaletsch par la section n'est pas envisagée à ces horizons de temps. Il précise que les sections Huttwil et Uto du CAS sont potentiellement intéressées, mais il n'y a pas de certitude absolue car elles sont encore en phase d'analyse. Pour le moment, ces sections souhaitent savoir si le CAS-Diablerets est d'accord pour la cession de l'objet, ce qui est l'objet de ce vote.

Nicolas Shelton, ayant constaté qu'il n'y a pas d'autres question, procède au vote :

Proposition de vote: L'Assemblée générale est-elle d'accord de remettre le projet de reconstruction du bivouac, ainsi que son exploitation ultérieure, à une ou plusieurs des entités qui ont déclaré leur intérêt potentiel à la faitière du CAS début 2025 ?

Résultats :

- Abstentions : 5
- Votes contre : 0
- Vote pour : le reste de l'AG

L'AG a donc donné son accord à une très vaste majorité.

Nicolas Shelton invite les participants à venir à la table ronde du comité après l'AG formelle pour continuer la discussion, si besoin.

6. Informations du comité

La vice-présidente Andrea Girardot rappelle la feuille de route 2024-2026 :

6. Informations du comité

Feuille de route 2024 – 2026 (stratégie)



Equilibrer les forces entre les 3 piliers stratégiques

- Renforcer et développer notre club
- Solidifier notre modèle opérationnel et nos finances
- Être un modèle environnemental

**Activités,
membres et
bénévolat**



**Opérations et
structure**



**Environnement
et mobilité**



Le but du pilier bénévolat/activités/membres est de créer un lien fort au sein de la section, avec un fort sentiment d'appartenance.

Andréa Girardot présente les actions actuellement en cours au sein de la section :

6. Informations du comité

Nos projets 2025

Activités	Opérations	Environnement
 Créer du lien	 Planifier - développer	 Réduire l'impact carbone
<ul style="list-style-type: none"> • 4 Activités famille • Célébrations 100 ans (Morges, Payerne, Lacombe) • On continue le développement de l'activité jeunesse • Réflexion sur la vie du club et son animation • Rééquipement de voies alpines (A Neuve) 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes financement A Neuve et Lacombe • Cabanes: A Neuve (chantiers) et préparation Orny • Correction ferblanterie Trient • Relance et nouvelle stratégie ComCom 	<ul style="list-style-type: none"> • 60% des courses Go2Top en TP • Marché aux puces alpin

Andréa Girardot invite les participants à suivre les annonces communiquées via les médias du club (newsletter, *Passion Montagne*, site internet, réseaux sociaux) autour de ces événements et projets. Elle invite à rencontrer l'Organisation Jeunesse lors de la table ronde après l'AG formelle. Des changements supplémentaires concernant les activités seront très probablement annoncés lors de l'AG de novembre.

Alexandre Saunier s'interroge pourquoi ce dia mentionne des projets sur les cabanes de l'A Neuve et d'Orny, alors que les priorités stratégiques mentionnées précédemment (au point 5 de l'OJ) concernent les cabanes d'Orny et de Mountet. Jean-Christophe Rossand, secrétaire général, clarifie que le projet A Neuve mentionné sur ce dia concerne un entretien réalisé sur le court terme (en 2025), dont l'ordre de grandeur est largement inférieur aux rénovations importantes envisagées pour les cabanes d'Orny et de Mountet à moyen terme (ordre de grandeur : CHF 4 mio chacune) .

Andréa Girardot présente le programme 2025 des activités pour les familles, récemment publié :

6. Informations du comité

Programme familles 2025



Qui? Familles avec enfants de 6 à 12 ans (parents inclus)

Quoi? Escalade, randonnée, partage !

Comment? On recherche des organisateurs et des personnes intéressées par la formation J+S

Quand?

- 17 mai 2025 : Escalade à Saint-George
- 28–29 juin 2025 : Randonnée Salanfe
- 5 juillet 2025 : Randonnée Croix de l'achia
- 6–7 septembre 2025 : Escalade et nuit à Lacombe

familles@cas-diablerets.ch

<https://cas-diablerets.ch/activitesfamilles/>

L'équipe famille cherche de l'aide pour organiser ces événements, les personnes intéressées sont invitées à venir à la table du comité lors des tables rondes après l'AG.

David Roethlisberger, délégué à la recherche de fonds et aux partenariats au sein du comité, présente sa stratégie et l'état actuel de ses activités :

6. Informations du comité

Recherche de fonds et partenariats

	Objet	Avancées	Prochaines étapes
Vision 2033 Stratégie RF	Elaboration	Validées	
Levée de fonds	Lacombe (2024)	Terminé	
	Itinéraires alpins A Neuve (2025)	Terminé	
	A Neuve (2025)	En cours	Campagne Noël : 100.- pour le 100e
	Orny (2027)		
Sponsors	Soutien régulier à la section	Budget prévisionnel validé . 1 membre équipe : Sponsors	
Legs	Dons privés à la section		Recherche 2e membre : Legs
Utilité publique	Exonération impôts de la section	En cours	

David rappelle son souhait d'allier pérennité et mouvement au sein de la section. La pérennité se positionne dans la continuité de ce que les anciens nous ont légué, et le mouvement est essentiel pour que la section continue à vivre.

David Roethlisberger invite les membres à soutenir la section et à ouvrir leur réseau. Il recherche un membre intéressé pour soutenir les activités de l'équipe partenariats/ recherche de fonds, avec un focus sur les legs.

Il rappelle les dossiers qui ont été préparés en 2024 :

6. Informations du comité

Recherche de fonds et partenariats

Lacombe



L'A Neuve



Pour l'A Neuve, les projets concernent le rafraîchissement d'itinéraires classiques et le gros entretien du bâtiment prévu en 2025. L'équipe de recherche de fonds engage actuellement de multiples fondations, pour multiplier les sources de financement.

Il remercie tous les contributeurs au sein du club.

Il remercie la fondation Patrimoine Cabanes Alpines pour sa collaboration, et rappelle que les dons faits via cette fondation sont déductibles fiscalement.

7. Elections aux commissions

Andréa Girardot annonce les changements au sein des commissions survenus depuis la dernière AG :

7. Élections des comités des commissions, ajustements au sein des commissions

Elections

ComCom	Gaël Grener, président Christopher May, membre Ethan Monnin, membre	
Information :		
Alpages	Pierre Aubert, coordinateur du renouvellement de la commission Une quinzaine de membres intéressés	

Gaël Grener se présente rapidement en séance. Actif au sein du club, il a étudié le marketing digital. Il y a eu beaucoup de changements au sein de la ComCom fin 2024, et la nouvelle organisation va se mettre en place progressivement.

Andréa Girardot soumet la nomination de Gaël à la présidence de la ComCom au vote de l'AG. **L'AG vote pour à l'unanimité, et le changement est donc adopté.**

Andréa Girardot félicite Gaël, Christopher et Ethan pour leur engagement. L'AG les applaudit.

8. Divers et propositions individuelles

Andréa Girardot rappelle le concept des Diablotins. La section vit de l'engagement des bénévoles. Le comité souhaite reconnaître certaines actions entreprises récemment qui sont particulièrement alignées avec les besoins et les valeurs du club.

8. Divers et propositions individuelles

Reconnaissance des bénévoles : chefs des courses CA



Pascal Gonin – CDC ski de randonnée et alpinisme

Proposition de plusieurs très belles courses d'alpinisme sur deux jours ainsi que des sorties de plusieurs jours en ski de randonnée.

Nicolas Xanthopoulos – CDC randonnée

Des nombreuses randonnées estivales et sorties en raquettes, toujours très appréciées des participants

Nous remercions chaleureusement tous les CDC (CA, jeudistes, mercredistes) qui donnent de leur temps pour vous proposer des courses dans nos magnifiques Alpes!

La liste ne se veut pas exhaustive, le comité a dû choisir certaines contributions remarquables. Le président invite les participants à l'AG à les applaudir.

Antoine Weber, président de la Commission des Cabanes, annonce qu'Alain Custovic est le nouveau gardien pour la cabane d'Orny, et invite les membres de la section à lui faire bon accueil.

Jean-Christophe Rossand, secrétaire général, présente la nouvelle organisation du secrétariat, en place depuis mi-février 2025.

Changements au secrétariat de la section

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat:
Lu/Ma/Je: 8h00-12h00



Jean-Christophe Rossand
Secrétaire général



Sabrina Sabeg
Secrétaire et concierge



Didier Mangin
Comptable

Nicolas Shelton annonce que l'on arrive à la fin de l'OJ de l'AG, et demande s'il y a des questions. Francois Gindroz souhaite que le comité prépare une évolution comparative du nombre de membres entre la section Uto (Zurich) du CAS et celle des Diablerets sur les 20 dernières années. Le comité en prend bonne note.

Francois Gindroz remercie ensuite le comité pour le travail qui a été fait. Aucune autre question n'est formulée.

Andréa Girardot présente ensuite quelques événements importants à venir :

Evénements importants à venir

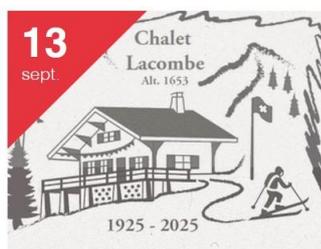
<https://cas-diablerets.ch/evenements/>



MERCREDI, 21 MAI Marché aux puces alpins

Le charme de l'occasion au lieu de la fast fashion !
Un marché aux puces alpin est organisée de 18h30

[En savoir plus](#)



SAMEDI, 13 SEPTEMBRE Fête des 100 ans du Chalet lacombe

Réserve ton après midi pour fêter le centenaire du chalet Lacombe ! Diverses activités au programme: balade géologique, escalade, quiz

[En savoir plus](#)



MERCREDI, 19 NOVEMBRE Assemblée générale

Réserve ta soirée pour l'AG, un événement essentiel de la vie de la section ! Le programme de la soirée

[En savoir plus](#)

L'OJ étant épuisé, Andréa Girardot déclare l'AG formelle close à 19h35. La vice-présidente invite les membres à utiliser les 45 minutes à venir pour rencontrer les tables rondes qui ont été mises en place, et qui concernent :

- La Commission d'Alpinisme
- Le Commission des Archives et de la Culture
- L'Organisation Jeunesse
- Le comité

Ensuite les participants sont invités à se joindre à l'apéro dinatoire jusqu'à 22h00.

Les participants à l'AG applaudissent le comité pour la tenue de cette assemblée.

Lausanne, le 8 mai 2025

Nicolas Shelton, président

Pour le PV : le secrétaire général, Jean-Christophe Rossand



Annexe A :

Rapport du Président – Année 2024

Cette année le rapport de la présidence s'articule autour des 3 piliers de la stratégie de la section.

Activités et bénévolat

L'année 2024 a été marquée par une diversité d'activités et un engagement bénévole remarquable. Les activités de la Commission d'alpinisme sont en légère hausse depuis trois ans, avec comme nouveauté des sorties trail qui viennent enrichir l'offre existante. L'offre de formation, reconnue pour sa qualité, contribue largement à la réputation et l'attractivité de notre section.

Les activités Jeunesse continuent en 2024 l'augmentation initiée en 2023. Nouveauté 2024, la section a organisé un premier week-end famille, s'intéressant d'abord aux familles avec enfants de 6 à 12 ans. L'expérience sera renouvelée et étendue en 2025.

Le groupe des Mercredistes connaît une constante augmentation de ses activités ces dernières années. En 2024, il a organisé 87 activités totalisant 1442 participations, avec une majorité de randonnées pédestres, mais également de nombreuses sorties à ski et en raquettes.

Chez les Jeudistes, malgré une diminution du nombre de sorties due à une météo défavorable durant l'été 2024 et à certaines contraintes personnelles, l'état d'esprit demeure excellent. La convivialité et l'enthousiasme continuent d'animer leurs randonnées et événements.

Plusieurs groupes et commissions sont en phase de renouvellement, avec des changements dans leurs équipes et la nomination de nouveaux présidents. Cela concerne notamment le Groupe des Photographes et la Commission des Archives, la Comcom et la Commission des Alpages. Nous remercions chaleureusement Robert Pictet, Coraline Godelle, et Nicolas Favrod, présidents sortants de ces groupes et commissions, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pendant de nombreuses années au sein de ces groupes et commissions.

Le comité a introduit fin 2024 le concept des Diablotins par lequel le comité souhaite reconnaître certaines actions entreprises pendant l'année qui sont particulièrement alignées avec les besoins et les valeurs du club.

Concernant le nombre de membres de la section, il est globalement stable sur 2024, et ce tout autant pour Lausanne que pour l'ensemble Lausanne+sous-sections (-1% pour être précis).

Environnement et Mobilité

La Commission Environnement et Mobilité a poursuivi en 2024 ses actions dans plusieurs domaines clés. Une charte ESG a été rédigée en collaboration avec le comité, fixant la vision à horizon 2040, incluant la réduction de l'empreinte carbone, la préservation de la biodiversité et la gestion du patrimoine bâti et paysager.

Une nouvelle plaquette "10 sorties escalade en transports publics" a été réalisée et distribuée, contribuant à la sensibilisation à la mobilité durable.

L'objectif de 50 % des sorties réalisées en transports publics a été atteint en 2024. Pour renforcer cette dynamique, un nouvel objectif de 60 % a été fixé pour 2025. Un système d'incitation sous forme de bons CFF sera mis en place dès 2025 pour récompenser les chefs de course qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

Opérations et structure de la section

Le comité veille à une gestion saine et durable de la section, ce qui implique une allocation équilibrée des ressources de la section et un résultat positif. En 2024, le résultat financier est à nouveau conforme aux attentes avec un résultat (avant allocation aux fonds) de 176'067 CHF, meilleur que le budget initial de 146'420 CHF. Ce bon résultat nous permet de continuer à alimenter les fonds de rénovations de nos différents bâtiments, ce qui est essentiel pour en assurer la pérennité.

Lors de l'AG d'automne 2024, le comité a estimé que la section devrait investir CHF 10 Mio. dans les 10 ans à venir pour l'entretien de son parc de bâtiments. Sur ce montant, 2.6 Mio. devront être financés par des contributions et dons externes au CAS (institutions telles que la Loterie romande, dons ou partenariats avec des entreprises, dons ou legs de particuliers...). À noter que les activités de recherche de fonds commencent à porter leurs fruits, avec des collectes de fonds réussies auprès de la Loterie Romande, du Fonds du Sport Vaudois et de donateurs privés. Le comité remercie tous les donateurs qui nous soutiennent et nous font confiance. La délégation valaisanne à la Loterie Romande a notamment contribué à hauteur de CHF 5'000 au chantier 2024 de notre cabane du Mountet, après une contribution de CHF 200'000 pour la rénovation de la cabane du Trient en 2022-2023.

Les commissions des Cabanes, des Chalets et de l'Immeuble ont été mobilisées par moins de 5 chantiers en 2024. Certains continuent et d'autres commenceront en 2025, une belle dynamique !

Concernant le refuge des Petoudes : la passerelle permettant de traverser le ruisseau émissaire du glacier des Grands, essentielle à l'accès au refuge, a été endommagée et rendue inutilisable pendant l'hiver 2023-2024. Elle n'a pas pu être remplacée en 2024, le refuge est donc resté exceptionnellement fermé. La Commission des Alpagnes, récemment renouvelée, travaille, entre autres, sur ce point pour permettre une réouverture en 2025.

Je salue les 4 sous-sections avec lesquelles nous entretenons de très bonnes relations ; Château d'Oex avec sa station de secours, Morges, Payerne et Vallorbe.

Au nom du comité, j'adresse mes très vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré bénévolement pour la section en 2024, avec engagement et dévouement. Je souhaite également remercier notre secrétariat et les membres du comité.

Pour le CAS-Diablerets.

Nicolas Shelton, président

23.03.2025